

Plan de gestion 2008-2012

de la Réserve Nationale de Chasse
et de Faune Sauvage d'Orlu (09)

Septembre 2007



P. MENAUT



P. MENAUT



P. MENAUT

Résumé :

-Classée successivement en « Réserve Nationale de Chasse » (1981), « Réserve de Chasse et de Faune Sauvage » (1996) et « Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage » (1998) ;
-Objectif initial de protection du gibier de montagne, notamment pour l'Isard (*Rupicapra pyrenaica pyrenaica*) et le Grand Tétras (*Tetrao urogallus aquitanicus*) ;
-Les terrains de la Réserve appartiennent depuis 1974 au SIFPOO et sont gérés par l'ONCFS jusqu'au 15 juin 2010.

Préconisation à intégrer au nouveau plan de gestion

Réaliser une expertise juridique du statut de la RNCFS d'Orlu afin de s'assurer de la conformité des textes constitutifs et de corriger les erreurs si nécessaire.

2-AUTRES DATES IMPORTANTES.

- 1958 : Introduction de la Marmotte dans la Réserve.
- 1978 : ouverture du refuge gardé d'En Beys, construit sur l'emplacement d'une ancienne cabane.
- 1982 : une importante crue torrentielle déstabilise le bas du cône de Terrès dans la jasse d'En Gaudu.
- 1984 : première année de marquage d'Isards.
- 1990 : - premier prélèvement de Marmottes pour des actions de réintroduction.
- premier prélèvement d'Isards pour des actions de réintroduction.
- 1991 : construction de « l'abri bus », cabane d'observation, dans la jasse d'En Gaudu.
- 1992 : - premiers essais de télé-anesthésie pour la capture d'isards.
- construction du nouveau refuge dans la jasse d'En Gaudu.
- 1993 : - pose de bornes signalétiques le long du sentier principal et en périphérie de la Réserve.
- premiers essais de capture d'Isards par les filets propulsés.
- 1994 : premières captures de chevreux nouveau-nés.
- 1995 : premières prospections Grand Tétras.
- 1996 : création du parking du Fanguil (120 places).
- 1997 : mise en place d'un site de nourrissage pour favoriser le cantonnement du Gypaète sur la Réserve et première observation d'une aire de nidification d'un couple de Gypaètes sur la Réserve.
- 1998 : premier indice de colonisation du Cerf dans la Réserve.
- 1999 : première observation de l'Ours.
- 2001 : première observation probable du Loup sur la Réserve.
- 2002 : premier plan de gestion 2002-2007 pour la Réserve.
- 2003 : arrêt du site de nourrissage pour le Gypaète.
- 2005 : premier test de comptage d'isards par hélicoptère.

Résumé :

-Apparition d'espèces nouvelles sur la Réserve ;
-Evolution des méthodes de capture et de suivi des populations d'isards ;
-Equipement progressif de la Réserve (signalétique, infrastructures).

-L'autre forme de suivi sanitaire vise à fournir les sérums sanguins, les rates et les frottis vaginaux nécessaires pour l'étude des maladies abortives chez l'isard. Il s'agit d'un programme d'étude proposé par l'ONCFS en 2000 intitulé « Etudes des maladies abortives non réglementées chez les ongulés sauvages et domestiques des RNCFS : conséquences pour la gestion sanitaires des populations ». Les prises de sang et les divers prélèvements sont effectués sur les animaux capturés ou abattus durant les campagnes de captures et de tirs. Le matériel récolté est ensuite envoyé au Laboratoire Vétérinaire de Savoie.

Une opération « Comptage d'Isards » a annuellement lieu. A l'origine, deux sessions par an étaient réalisées au printemps et en automne, mais ces dernières années seule la campagne de juin a été conservée. Il s'agit d'évaluer le nombre d'isards présent sur la Réserve afin de pouvoir suivre les tendances d'évolution des effectifs à long terme. Les résultats enregistrés depuis l'année 1984 sont retranscrits dans le tableau en début de ce paragraphe. Il montre une importante chute du nombre d'individus depuis une quinzaine d'années, une hypothèse probable étant la hausse de la mortalité de l'isard due à la pestivirus.

Pour pallier à la difficulté de réalisation de l'opération classique de comptage (important besoin humain, faible répétitivité), une nouvelle méthode pour l'appréciation des effectifs d'isards est actuellement testée sur la Réserve : le suivi indiciaire par hélicoptère. En Juillet-Août, 8 vols de 45 minutes sont programmés tôt dans la matinée. Un itinéraire linéaire est suivi par l'hélicoptère et quatre observateurs positionnent les observations directement sur photo aérienne. Il s'agit pour l'instant de valider la pertinence d'une telle méthode, l'année 2007 est la troisième année des 5 années d'essai nécessaires à cette évaluation.

Des opérations plus ponctuelles viennent encore s'ajouter, telles :

- le suivi de l'âge de première reproduction chez la femelle ;
- l'évaluation de l'indice de reproduction, du sex-ratio et de l'effectif des différentes classes d'âge de la population d'isards ;
- l'estimation de la mortalité hivernale des isards.

Enfin, plusieurs opérations concernant l'Isard ont pu être réalisées dans le passé mais ne le sont plus aujourd'hui, citons par exemple le suivi télémétrique d'isards, la capture et le marquage de jeunes isards et chevreaux.

<u>Constat et conclusions :</u>	-De nombreuses opérations concernant l'espèce Isard ; -Des techniques qui évoluent, de nouvelles méthodes testées ; -Des effectifs d'Isards divisés par 3 en 15 ans de suivi ;
---------------------------------	--

<u>Préconisations à intégrer au nouveau plan de gestion :</u>	-Maintenir la réalisation du comptage Isard traditionnel tant que la méthode alternative n'a pas été validée ; -Etendre le suivi des isards marqués à d'autres secteurs de la Réserve ; -Poursuivre la réalisation de l'ensemble de ces opérations.
---	---

-la **Marmotte** (*Marmota marmota*) est également l'un des animaux les plus visibles sur la Réserve. Probablement disparue des Pyrénées lors du réchauffement climatique faisant suite à la dernière glaciation (environ 10000 ans), la Marmotte a été introduite dans la Réserve au niveau de la Jasse d'En Gaudu vers les années 1950. Elles peuplent aujourd'hui l'ensemble des vallons de la Réserve.



Une seule étude a pour l'instant concerné cette espèce : il s'agissait d'évaluer son éventuel impact de prédation sur les oiseaux prairiaux de la Réserve (AMAND & PRUD'HOMME, 2006). Ces travaux n'ont pas permis de mettre en évidence la marmotte comme facteur influençant la présence ou l'abondance des espèces d'oiseaux étudiées. Ce résultat ne doit pas être compris comme définitif dans le sens qu'un effet de la marmotte pourrait bien exister mais reste indécélable, car masqué par d'autres facteurs d'habitats. A travers ces travaux, des perspectives ont pu être envisagées pour espérer dégager des résultats plus probants quant à la prédation de la marmotte.

Les dates de sortie et de retour en hibernation de l'espèce sont notées chaque année (pas d'évolution perceptible de ces dates depuis le début des relevés). Entre 1990 et 2002, cette espèce a fait l'objet de captures en vue de repeuplements dans des secteurs de l'Ariège et de la Haute-Garonne où elle était encore absente : au total, ce sont 120 marmottes qui ont été capturées et qui ont permis de repeupler 12 secteurs.

Sa chasse est de nouveau autorisée en Ariège depuis 2006.

<u>Constat et conclusions :</u>	-Bien que les marmottes semblent bien représentées sur l'ensemble de la Réserve, il est difficile d'en connaître les effectifs exacts car l'espèce n'a jamais été vraiment suivie et étudiée ; -La marmotte pourrait avoir un impact sur les espèces prairiales d'oiseaux de la Réserve (notamment galliformes de montagne).
---------------------------------	--

-le **Desman des Pyrénées** (*Galemys pyrenaicus*), espèce de l'annexe 2 de la Directive Habitats, est occasionnellement rencontré sur le réseau hydrographique de la Réserve. Il a parfois fait l'objet d'observations ponctuelles assez inhabituelles (en plein jour par exemple). Aucune étude scientifique le concernant n'a été réalisée jusqu'ici. L'hypothèse d'un impact négatif, de compétition alimentaire, du saumon de fontaine sur le Desman des Pyrénées a été évoquée mais n'a pas encore été testée ; néanmoins, le bon état écologique des zones humides de la RNCFS d'Orlu et la forte abondance des invertébrés proies des deux espèces sont deux facteurs qui fragilisent a priori cette hypothèse.

Les données obtenues dans le cadre de la réalisation du document d'objectifs montrent que s'il est bien établi dans des secteurs proches de la Réserve (Massif du Donezan), il ne semble pas en être de même pour le secteur d'Orlu où le fort impact des aménagements hydroélectriques entraînerait une dégradation sensible des habitats d'alimentation.

<u>Constat et conclusions :</u>	Sa présence sur l'ensemble du réseau hydrographique du site est connue depuis longtemps, mais les données sont relativement peu nombreuses et « éparpillées » dans le temps et l'espace.
---------------------------------	--

<u>Préconisation à intégrer au nouveau plan de gestion :</u>	-Mettre en place un suivi « Desman ».
--	---------------------------------------

-l'**Ours brun** (*Ursus arctos*). La Réserve d'Orlu fait en effet partie du domaine vital d'un individu. Le programme Life aurait permis de reconstituer une « population » d'Ours à partir de 3 Ours slovènes réintroduits dans les Pyrénées centrales en 1996-1997. Si cette réintroduction fut encourageante du point de vue biologique, elle a entraîné de fortes oppositions de la part du monde pastoral et des élus locaux. Plusieurs observations occasionnelles d'individus ont lieu chaque année sur la Réserve.



<i>Nom latin</i>	Nom vernaculaire	Protection			Liste rouge	
		France	Dir. Hab.	Berne	France	Monde
<i>Rupicapra pyrenaica pyrenaica</i>	Isard	Art3bis	-	-	-	LC
<i>Marmota marmota</i>	Marmotte	Art3bis	-	An.3	A surveiller	LC
<i>Galemys pyrenaicus</i>	Desman des Pyrénées	Art1	An.2 An.4	An.2	Rare	VU
<i>Ursus arctos</i>	Ours brun	Art1 Art3ter	An.2 An.4	An.2	En danger	LC
<i>Canis lupus</i>	Loup gris	Art1 Art3ter	An.2 An.4 An.5	An.2	En danger	LC
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle	Art1	An.2 An.4	An.2	Vulnérable	VU
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	Art1	An.2 An.4	An.2	Vulnérable	LC
<i>Myotis blythi</i>	Petit Murin	Art1	An.2 An.4	An.2	Vulnérable	-
<i>Mustela erminea</i>	Hermine	Art2	-	An.3	A surveiller	LC
<i>Felis silvestris</i>	Chat sauvage	Art1	An.4	An.2	A surveiller	LC
<i>Mustela nivalis</i>	Belette d'Europe	Art3	-	An.3	A surveiller	LC
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	-	-	An.3	-	LC
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	-	-	An.3	-	LC
<i>Meles meles</i>	Blaireau d'Europe	-	-	An.3	A surveiller	LC
<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	Art1	An.5	An.3	Indéterminé	LC
<i>Martes martes</i>	Martre des pins	Art3	An.5	An.3	A surveiller	LC
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	-	-	An.3	Indéterminé	LC
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	Art1	-	An.3	A surveiller	NT
<i>Arvicola sapidus</i>	Campagnol amphibie	-	-	-	Indéterminé	LC
<i>Eliomys quercinus</i>	Lérot	-	-	An.3	-	VU
<i>Glis glis</i>	Loir gris	-	-	An.3	-	LC